



MULTIFORMA

Programme formation

Prévention des Risques : Le Document Unique



2025

Détecter - Protéger - Prévenir

7h à destination des entreprises ayant au moins 1 salarié

Dispensée par des **formateurs expérimentés en risques professionnels**



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter, afin d'étudier ensemble les possibilités d'accessions à la formation.

*Sans pré-requis



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de :

1. **Identifier** les obligations légales liées au Document Unique.
2. **Analyser** les risques professionnels dans son environnement de travail.
3. **Rédiger** et actualiser un Document Unique adapté à son activité.

FORMATION EN INTRA : TARIF DISPONIBLE À LA DEMANDE

Cette formation peut être entièrement prise en charge par votre OPCO

Les inscriptions doivent être réalisées 3 semaines avant le début de la formation (délai de réception des accords de prise en charge de votre OPCO)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Fiche d'évaluation continue avec grille individuelle (Évaluation formative)
- Test d'auto-évaluation d'entrée et sortie de formation (Évaluation sommative)

- Date de formation à définir selon vos disponibilités
- Formation au sein de vos locaux
- Jusqu'à 10 stagiaires
- Formation sanctionnée par une attestation de formation nominative

Moyen pédagogique général :

Supports de cours, Études de cas, Mises en situation pratique

Moyen matériels et d'encadrements :

Formateur, ordinateur portable, ressources pédagogique, différentes techniques d'apprentissage (remue meninge, exposé, démonstration temps réel)



DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE : Prévention des Risques : Le Document Unique

MATIN

Accueil des stagiaires/ Analyse du besoin
Auto évaluation

MODULE 1 : Enjeux et cadre réglementaire du DUERP

- Qu'est-ce que le Document Unique ?
- Obligations légales applicables à toutes les entreprises dès 1 salarié.
- Rôle de chacun dans la démarche de prévention (employeur, salarié, référent sécurité)
- Intérêt du DU pour améliorer les conditions de travail et prévenir les accidents.

MODULE 2 : Identification/évaluation des risques professionnels

- Notion de danger, risque, dommage.
- Identifier les unités de travail et les situations à risque dans sa propre structure.
- Évaluer les risques : gravité, probabilité, fréquence (grille simple et accessible).
- Impliquer les équipes dans le repérage et la prévention.

7H

APRES MIDI

MODULE 3 : Rédiger, mettre à jour et faire vivre le Document Unique

- Structurer un DU clair, adapté à la taille et à l'activité de l'entreprise.
- Élaborer un plan d'actions priorisé : actions simples, correctives et préventives.
- Comment suivre, réviser et actualiser le DU chaque année ou en cas de changement.
- DU au quotidien : communication, affichage, implication du personnel.

MISE EN PRATIQUE Travail sur des cas concrets

Auto-évaluation
évaluation de fin de formation
Bilan satisfaction stagiaire

Remise des attestations





UN SERVICE EN 4 ÉTAPES



1 ER CONTACT TÉLÉPHONIQUE

Définition d'une date de rdv à votre convenance afin de recevoir notre conseiller dans votre association



RENCONTRE AVEC NOTRE CONSEILLER

Un conseiller en formation se déplace dans votre association pour réaliser une analyse de votre besoin en formation afin de répondre au mieux à vos attentes



PLANIFICATION DES DATES DE FORMATIONS

Nous convenons ensemble d'une date de formation selon vos disponibilités



RÉALISATION DE LA FORMATION

Notre formateur se déplace au sein même de votre association afin d'y dispenser une formation de qualité



Un conseiller est à votre disposition pour tout renseignements complémentaires :

Par téléphone : [03 88 30 27 43](tel:0388302743)

Par mail à l'adresse : contactge@multi-forma.fr

Via notre site internet : www.multi-forma.fr

MAJ LE 01/01/2025

MULTIFORMA - Multi Format Grand Est

8 rue du General Leclerc, 67370 WIWERSHEIM – 03 88 30 27 43 – Contactge@multi-forma.fr – SIRET : 91738496800017 – RCS Strasbourg – Code APE 8559A -Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 07199 67 auprès du préfet de Strasbourg